FRC 2
18257

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
20263

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LACUÉE,

En déposant sur le bureau trois mille francs qui lui ont été adressés pour l'emprunt par un citoyen français.

Séance du 27 messidor an 7.

Représentans du Peuple,

Je vous demande la permission de déposer sur le bureau une somme de 3,000 francs qui m'a été remise ce matin par un citoyen français.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Je vous demande aussi la permission de vous communiquer la lettre qu'il m'a adressée en même temps que cette somme.

Paris, ce 26 messidor an 7.

« CITOYEN,

» Les détails de votre séance d'aujourd'hui m'ont » fait le plus grand plaisir.

» La manière énergique dont le Conseil s'est pro- » noncé en faveur de la Constitution de l'an 3 ; le » discours de votre collègue Lucien Bonaparte, et » l'accueil qu'il a reçu du Conseil, m'ont rempli de » confiance et d'espoir.

» Qu'il a bien raison de dire que les suites du 9 ther- » midor et 18 fructidor sur le danger des réactions, » nous éclairent; *que toutes les ames généreuses se rallient!*

» Ah! sans doute, qu'elles se rallient! et rien n'est » plus aisé que de les rallier. Il suffit de les appeler et » de leur parler le seul langage qu'elles puissent en- » tendre : celui de la séance du 26 messidor sera entendu » et applaudi dans toute la France ; et si l'on continue » de parler ce langage aux Français, les dangers du » moment disparoîtront bientôt ; de toutes parts les » hommes généreux, les vrais Français se présenteront » pour les dissiper.

» L'esprit public, cet enthousiasme sublime de 89, » n'est point éteint ; il n'a besoin que d'être ranimé, » et sur-tout d'être rassuré et bien dirigé.

» Votre séance s'est terminée par une proposition » juste et à laquelle tout bon Français s'empressera de » souscrire un provisoire sur l'emprunt de 100 millions.

» En conséquence, je me fais un devoir de vous » remettre, pour mon contingent provisoire, 3000 fr.,

» avec la persuasion que, pour remplir cet emprunt, » il suffit d'en appeler au caractère naturellement gé- » néreux des Français.

» Je vous salue. »

Qu'il a bien raison de dire, ce bon citoyen, que l'esprit public n'est point éteint en France! Non, mes collègues, il ne l'est point; il n'est qu'affoibli, il n'est qu'amorti. Et comment ne l'eût-il pas été, puisque, depuis deux ans, on a tout fait pour l'éteindre; puisque, depuis deux ans, le Corps législatif a été éloigné, séparé du peuple; puisque, depuis deux ans, le Directoire ne s'est presque jamais montré à lui que sous l'appareil d'un monarque, d'un despote; puisque ses choix ont été presque tous annullés, ses vœux méconnus, ses droits violés; et enfin, puisqu'en le laissant vivre étranger aux intérêts généraux de l'Etat, on l'a forcé en quelque sorte de s'en séparer.

Qu'il a bien raison, ce bon citoyen, de dire que toutes les ames généreuses se rallieront à la voix du Corps législatif, lorsqu'il fera constamment entendre le langage de la raison et de la justice!

Qu'il a bien raison de dire, ce bon citoyen, qu'il suffit, pour faire disparoître les dangers qui nous entourent, de nous montrer fidèles observateurs du dépôt qui nous a été confié! Oui, mes collègues, l'attachement sincère, l'attachement inviolable à la constitution de l'an 3, est le moyen le plus sûr d'arrêter nos ennemis extérieurs, et de comprimer ceux de l'intérieur; qu'à ce premier moyen nous joignions une économie stricte, une inaltérable fidélité dans nos engagemens, une profonde horreur contre les dilapidateurs de la fortune publique, une égale haine contre tous les hommes qui, ne pouvant exister qu'au milieu des tourmentes révolutionnaires, ont formé le projet

292

de nous y replonger ; que nos lois soient sages, populaires et justes pour tous ; que dans nos rapports avec les autres nations nous portions le même caractère d'équité, de justice et de modération ; que le Directoire fasse exécuter ces lois avec exactitude, avec énergie, avec sévérité ; que par des communications journalières il dise au peuple, non les projets qu'il a conçus, mais tous ceux qui sont exécutés ; qu'il lui dise toujours la vérité, qu'il la lui dise toute entière, et bientôt l'esprit public se ranimera, et bientôt tous les esprits, tous les cœurs seront ralliés entre eux et à la chose publique, et bientôt les dangers qui nous menacent disparoîtront, et bientôt nos ennemis s'estimeront heureux d'accepter, et le rameau d'olivier que nous leur offrirons de nos mains victorieuses, et les conditions d'une paix honorable pour nous, utile à nos amis et à nos alliés, sans être ni humiliante ni dure pour nos adversaires.

Je demande qu'il soit fait mention honorable au procès-verbal du dépôt civique que j'ai fait au nom d'un bon citoyen ; que ces fonds soient remis à la trésorerie par l'intermédiaire de la commission des inspecteurs du palais national du Conseil ; qu'il m'en soit fourni un récépissé valable au porteur, soit sur l'emprunt provisoire, soit sur l'emprunt définitif.

Le Conseil a adopté ces propositions.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 7.